

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »

Siège Social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur HAMMI LOTFI.

<u>SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.</u>			
<u>BILAN</u>			
<u>AU 31 Décembre 2016</u>			
<u>(Exprimé en dinars)</u>			
ACTIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations incorporelles		386 640	386 640
Amortissements		(380 369)	(368 654)
	1	6 271	17 986
Immobilisations corporelles		62 121 262	61 936 814
Amortissements		(51 715 677)	(49 468 247)
	1	10 405 584	12 468 567
Immobilisations financières		6 234 562	6 295 709
provisions		(3 105 909)	(3 452 953)
	2	3 128 652	2 842 756
<u>Total des actifs immobilisés</u>		13 540 507	15 329 308
<u>Total des actifs non courants</u>		13 540 507	15 329 308
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		20 723 696	19 200 126
Provisions		(663 972)	(548 592)
	3	20 059 724	18 651 534
Clients et comptes rattachés		14 586 603	15 824 305
Provisions		(749 376)	(528 490)
	4	13 837 227	15 295 814
Autres actifs courants	5	1 647 442	2 600 898
Autres actifs financiers	6	898 271	1 011 356
Provisions		(45 859)	(45 859)
Liquidités et équivalents de liquidités	7	182 076	147 480
<u>Total des actifs courants</u>		36 578 881	37 661 223
Total des actifs		50 119 389	52 990 531

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.**BILAN****AU 31 Décembre 2016****(Exprimé en dinars)**

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social		9 000 000	9 000 000
Réserves		18 120 768	18 120 768
Résultats reportés		-9 887 455	-7 041 506
Autres capitaux propres		1 754 563	1 914 446
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 987 876	21 993 708
Résultat de l'exercice		(3 769 338)	(2 845 949)
Capitaux Propres	8	15 218 538	19 147 758
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		789 201	967 097
Emprunts		1 250 000	2 250 000
Compte courant actionnaires		6 000 000	6 000 000
Total des passifs non courants	9	8 039 201	9 217 097
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	14 849 139	11 813 780
Autres passifs courants	11	3 824 002	4 119 881
Autres passifs financiers	12	6 010 179	6 379 340
Découvert bancaire	13	2 178 330	2 312 676
Total des passifs courants		26 861 650	24 625 676
<u>Total des passifs</u>		34 900 851	33 842 773
Total des cap. propres et des passifs		50 119 389	52 990 531

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.**ETAT DE RESULTAT****PERIODE CLOSE AU 31 Décembre 2016****(Exprimé en dinars)**

	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation			
Ventes publics		15 850 751	16 733 883
Ventes hôpitaux		23 878 008	22 308 151
Ventes à l'export		1 046 444	3 240 693
Autres produits d'exploitation		1 878 713	2 554 537
Total des produits d'exploitation	14	42 653 916	44 837 263
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et semi finis	15	- 1 634 199	- 60 775
Achat d'approvisionnements consommés	16	21 390 022	20 693 438
Charges de personnel	17	19 005 982	19 109 371
Dotation aux amortissements	18	2 308 366	2 582 972
Dotation aux provisions	18	379 300	829 603
Autres charges d'exploitation	19	3 140 627	3 262 850
Total des charges d'exploitation		44 590 098	46 417 458
Résultat d'exploitation		(1 936 183)	(1 580 195)
Charges financières nettes	20	(2 359 273)	(1 455 066)
Produits des placements	21	16 876	90 141
Autres gains ordinaires	22	112 192	82 154
Reprise sur provisions	23	618 808	412 063
Autres pertes ordinaires	24	(130 339)	(303 078)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 677 920)	(2 753 981)
Impôt sur les bénéfices	25	(89 919)	(91 968)
Contribution conjoncturelle		(1 500)	
Résultat des activités ordinaires après impôt		(3 769 338)	(2 845 949)
Modification comptable		-	-
Résultat net de l'exercice		(3 769 338)	(2 845 949)

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****AU 31 Décembre 2016****(Exprimé en dinars)**

ELEMENTS	31/12/2016	31/12/2015
A- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	(3 769 338)	(2 845 949)
Modification comptable		
Résultat net après modification comptable	(3 769 338)	(2 845 949)
Ajustement pour :		
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	19 652	(48 603)
Amortissements	2 308 366	2 582 972
Provisions	379 300	847 265
Provisions pour départ à la retraite	0	212 041
Reprise sur Provisions	(524 939)	(429 725)
quote part matériel subventionné	(8 308)	(8 308)
Plus-value sur cessions d'immobilisations	(8 000)	(50 920)
Interets courus	49 351	(88 438)
Variation des:		
Stocks	(1 523 570)	2 342 976
Créances clients	1 237 702	(2 268 101)
Autres actifs courants	910 421	-432 204
Autres actifs financiers	75 758	113 553
Fournisseurs	3 035 359	4 255 574
Autres dettes	(295 879)	(400 041)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A)	1 885 875	(3 782 093)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements affectés à l'acq. d'im. incorp. et corporelles	(233 669)	(737 142)
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles	8 000	50 920
Décaissements nets prêts fonds social	(234 942)	(288 000)
Encaissements nets prêts fonds social	315 352	167 030
Décaissements affectés à l'acq d'immob financières	(25 000)	(0)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST. (B)	(170 258)	(807 192)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements fonds social	110 134	123 495
Décaissements fonds social	(261 709)	(185 966)
Encaissement des emprunts	0	0
Remboursement des emprunts	(1 375 449)	(1 295 004)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FIN. (C)	-1 527 024	-1 357 475
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités (D)	-19 652	48 603
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	168 942	(1 666 029)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	(2 165 196)	(3 831 225)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	(1 996 255)	(2 165 196)

I - Présentation de la S.I.PHA.T

1) Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie.

En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique.

Son siège social est situé à Fondouk-Choucha – 2013 Ben Arous.

2) Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

3) Les faits marquants de l'exercice 2016

3.1 Exploitation

- Diminution des ventes d'export sur l'Algérie (pour changement de réglementation) et sur la Lybie (pour des considérations de solvabilité).

- Augmentation du coût de change du dinar pour atteindre la somme 1 731 988 dinars.

3.2 Distribution des Dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes à ses actionnaires au cours de l'exercice 2016.

3.2 Investissements:

Le volume des investissements de la S.I.PHA.T durant l'exercice 2016 est de 233 669 dinars. Les principaux investissements sont :

Investissement	Montant en dinars
- Equipements de production	210 334
- Mobilier de bureau, matériel informatique et autres	15 974
- Investissements en cours	7 361
Total	233 669

II - Principes et Méthodes Comptables Appliquées

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrites par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité

- La périodicité
- Le rattachement des charges aux produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non-compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisation	Apport PCT	Acquisition SIPHAT
Logiciels informatiques	5%	33.33%
Constructions	12.5%	2.5%
Matériels et équipements	12.5%	10%
Matériels et outillages	12.5%	10%
Matériels de transport	12.5%	10%
Agencements, aménagements et installations	12.5%	10%
Mobiliers et matériels de bureau	12.5%	10%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les stocks

Les stocks de la S.I.PHAT se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés à la valeur minimale entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication.

Les produits en cours de production sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication. Pour les encours dont les produits finis sont déficitaires, ils sont valorisés à leurs coûts de production diminués de la perte proportionnellement à leur stade d'avancement.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêtés des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêtés des états financiers.

Par ailleurs, en cas de grave dévaluation du cours de change, et conformément à la norme 14 « éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » une provision doit être constatée.

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31 Décembre 2016

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2016	31/12/2015
Revenus et autres produits d'exploitation	42 653 916	Stockage ou (déstockage de production)	(1 634 199)			
Total	42 653 916	Total	(1 634 199)	Production	44 288 115	44 898 039
Production	44 288 115	Consommations intermédiaires	(21 390 022)	Marge / coût matières	22 898 093	24 204 601
Marge / coût matières	22 898 093	Services extérieurs	(2 709 980)			
Total	22 898 093	Total	(2 709 980)	Valeur ajoutée	20 188 113	21 396 155
Valeur ajoutée	20 188 113	Impôts et taxes	(430 647)			
		Charges de personnel	(19 005 982)			
Total	20 188 113	Total	(19 436 629)	Excédent brut d'exploitation	751 484	(1 832 380)
Excédent brut d'exploitation	751 484	Charges financières nettes	(2 359 273)			
Produits des placements	16 876	Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 687 667)			
Autres gains ordinaires	112 192	Autres pertes ordinaires	(130 339)			
Reprise sur provisions	618 808	Impôt sur les bénéfices	(89 919)			
		Contribution conjoncturelle	(1 500)			
Total	1 499 360	Total	(5 268 698)	Résultat net de l'exercice	(3 769 338)	(2 845 949)

**II- NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS AU
31.12.2016**

NOTES 01: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

01-01- Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31 décembre 2016 à 386 640 dinars. Elles sont amorties pour 380 369 dinars soit une VCN de 6 271 dinars.

01-02- Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31.12.2016 à 62 121 262 dinars; elles sont amorties pour 51 715 677 dinars soit une VCN de 10 405 584 dinars.

Le détail se présente comme suit:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE Le 31 Décembre 2016

(Exprimé en dinars)

Immobilisations	Valeurs brutes au 31/12/15	Acquisitions 2016	Cessions 2016	Valeurs brutes au 31/12/16	Amortissements au 31/12/15	Dotations au 31/12/16	Cessions au 31/12/16	Amortissements au 31/12/16	Valeurs nettes au 31/12/16
Logiciels	386 640			386 640	368 654	11 715		380 369	6 271
TOTAL IMMO. INCORP. (1)	386 640	-		386 640	368 654	11 715		380 369	6 271

02- IMMOBILISATIONSCORPORELLES

Terrains	531 887			531 887			-		531 887
Constructions	7 750 692			7 750 692	6 338 828	74 769		6 413 597	1 337 094
Agencements et Installations	14 154 135	91 166		14 245 300	10 296 816	871 649		11 168 465	3 076 835
Matériel de transport	853 012		49 221	803 791	853 012		49 221	803 791	0,00
Matériel d'équipements	33 876 290	30 436		33 906 726	28 591 190	1 130 509		29 721 699	4 185 027
Matériel et outillage	2 331 273	88 733		2 420 006	1 565 587	142 940		1 708 527	711 479
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 098 181	15 974		2 114 154	1 822 815	76 784		1 899 598	214 556
Immobilisations en cours	341 345	7 361		348 706					348 706
TOTAL IMMO. CORP. (2)	61 936 814	233 669	49 221	62 121 262	49 468 247	2 296 651	49 221	51 715 677	10 405 584
TOTAL GENERAL (1+2)	62 323 453	233 669	49 221	62 507 901	49 836 901	2 308 366	49 221	52 096 046	10 411 855

NOTES 02: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 128 652 dinars contre 2 842 756 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 285 896 dinars.

La ventilation des immobilisations financières se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	0
(-) Provisions (02.1)	-2 451 350	-2 772 028	320 678
- Participation PFIZER	405 000	405 000	0
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	0
(-) Provisions	-525 000	-525 000	0
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	87 500	62 500	25 000
- Prêts personnels à plus d'un an	1 584 493	1 670 640	-86 147
(-) Provisions	-129 559	-155 925	26 365
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	0
TOTAL DES VALEURS BRUTES	6 234 562	6 295 709	-61 147
TOTAL DES PROVISIONS	-3 105 909	-3 452 953	347 044
VALEUR COMPABLE NETTES	3 128 652	2 842 756	285 896

Note02.1:

La SIPHAT détient une participation dans le capital de société SAIPH d'une valeur de 3 625 975 DT. Au 31.12.2015 la SIPHAT a enregistré une provision pour dépréciation des titres de participation pour une valeur de 2 772 028 DT. Au 31.12.2016, cette provision a fait l'objet d'une actualisation sur la base des états financiers de la société SAIPH arrêtés à la même date engendrant une reprise de provision de 320 678 dinars.

NOTES 03: STOCKS

La valeur des stocks est passée de 18 651 534 dinars au 31 décembre 2015 à 20 059 724 dinars au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 1 408 191 dinars.

La ventilation des stocks se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Matières premières	7 004 593	6 892 216	112 377
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	4 598 458	5 100 381	-501 923
- Matières consommables	218 297	225 124	-6 827
- Pièces de rechange	768 778	485 530	283 248
- Produits finis	1 846 653	2 492 851	-646 199
- Produits semi-finis	6 275 402	3 995 004	2 280 398
- Stocks divers	11 515	9 019	2 496
Valeur comptable brute	20 723 696	19 200 126	1 523 570
- Provisions	663 972	548 592	115 380
Valeur nette comptable	20 059 724	18 651 534	1 408 191

NOTES 04: CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La valeur brute des créances clients est passée de 15 824 304 dinars au 31 décembre 2015 à 14 586 603 dinars au 31 décembre 2016, soit une diminution de 1 237 702 dinars.

La ventilation de ces créances se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Clients ordinaires	11 929 629	10 713 114	1 216 516
- Clients douteux	749 376	528 490	220 886
- Clients Effets à recevoir	2 042 619	4 582 701	-2 540 082
- Clients Avoirs à Etablir (Gluconate Calicium)	-135 021	0	-135 021
Valeur comptable brute	14 586 603	15 824 305	-1 237 702
- Provisions	-749 376	-528 490	-220 886
Valeur nette comptable	13 837 227	15 295 814	-1 016 816

NOTES 05: AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent à 1 647 442 au 31.12.2016 contre 2 600 898 au 31.12.2015, soit une diminution de 1 028 838 dinars.

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Crédit d'impôts sur les sociétés	1 323 994	644 446	679 548
- Avance sur IS (Min IS 2013)	86 956	86 430	526
- Avance sur restitution IS	0	1 509 124	-1 509 124
- Crédit de TVA	119 035	119 364	-329
- TVA récupérable à régulariser	75 383	0	75 383
- Produits à recevoir	219 514	281 683	-62 169
- Comptes de régularisation	20 147	64 111	-43 963
- Avances versées / commandes	10 495	38 742	-28 247
- Charges constatées d'avance	0	22 045	-22 045
- Provisions / Autres actifs courants	-208 082	-165 047	-43 035
Total	1 647 442	2 600 898	-953 456

NOTES 06: AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur brute des autres actifs financiers s'élèvent à 898 271 dinars au 31 décembre 2016 contre 1 011 356 dinars au 31 décembre 2015 soit une diminution de 113 085 dinars

Les autres actifs financiers s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Échéance à moins d'un an /prêt fonds social	153 206	147 469	5 737
- Avances sur salaire	493 909	569 164	-75 255
- Retenues médicaments	19 826	413	19 414
- Retenues prêts siphat auto	16 164	25 939	-9 774
- Prêts aid El Idha	145 830	159 446	-13 616
-Avance sur PR et 13ème mois	8 013	4 539	3 474
- interets compt d'avance	61 323	104 386	-43 063
Valeur comptable brute	898 271	1 011 356	-113 085
- Provisions	-45 859	-45 859	0
Valeur nette comptable	852 413	965 498	-113 085

NOTES 07: LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde de 182 076 dinars, contre 147 480 dinars au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 34 596 dinars.

La ventilation de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Banque de l'habitat	0	354	-354
- Attijari Bank	165 346	41	165 305
- CCP	11 160	0	11 160
- Banque de Tunisie	670	0	670
- A.T.B devises	3 753	67 716	-63 963
- Caisse	1 147	4 569	-3 422
- B N A	0	74 799	-74 799
Total	182 076	147 480	34 596

NOTES 08: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la S.I.PHA.T s'élèvent au 31 décembre 2016 à 15 218 538 dinars contre 19 147 758 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 3 929 220 dinars. Les capitaux propres de la SIPHAT au 31 décembre 2016 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres:

Tableau de variation des capitaux propres ARRETE LE 31 Décembre 2016
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 914 446	-7 041 506	-2 845 949	19 147 758
Affectation du résultat 2015								0
-Affectation report à nouveau						-2 845 949	2 845 949	0
-Réserves								0
-Dividendes								0
-Fonds social								0
-Reports à nouveau								0
Fonds social								0
- Intérêts 2016					80 079			80 079
-Fonds perdus 2016					-261 709			-261 709
-Affectation Ventes Dechets 2016					30 055			30 055
Quote part Matériel subventionné					-8 308			-8 308
Résultat de l'exercice 2016							-3 769 338	-3 769 338
Solde au 31/12/2016	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 754 563	-9 887 455	-3 769 338	15 218 538

NOTE 09 :PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la société sont passés de 9 217 097 dinars au 31 décembre 2015 à 8 039 201 dinars au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 1 177 896 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Emprunt BNA	0	0	0
- Emprunt UBCI	1 250 000	2 250 000	-1 000 000
- Autres Passifs Financiers (Voir 09.01)	6 000 000	6 000 000	0
- Provision pour amendes et pénalité	199 555	199 555	0
- Provision pour départ à la retraite	589 646	767 542	-177 896
Total	8 039 201	9 217 097	-1 177 896

Note 09.1: Autres Passifs Financiers

Le solde de ce compte correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction de capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction de la société en bourse de valeurs mobilières. Il s'agit d'un compte courant non rémunéré.

NOTE 10 :FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs s'élève au 31 décembre 2016 à 14 849 139 dinars contre 11 813 780 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 3 035 359 dinars.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Fournisseurs locaux	2 925 217	3 120 318	-195 101
- Fournisseurs étrangers	10 065 182	7 771 942	2 293 240
- Fournis. d'exploitation effets à payer	652 942	410 488	242 455
- Fournisseurs d'immobilisations	31 430	31 430	0
- Fournisseurs factures non parvenues	181 422	191 361	-9 939
- Actualisation fournisseurs (voir 10.1)	992 945	288 241	704 704
Total	14 849 139	11 813 780	3 035 359

Note 10.1: Actualisation fournisseurs

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Actualisation Fournisseurs au 31-12-2016	509 748	288 241	221 507
- Actualisation Fournisseurs Evénement Postérieurs	483 197	0	483 197
Total	992 945	288 241	704 704

NOTE 11: AUTRES PASIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 824 002 dinars, contre 4 119 881 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 295 879 dinars

Cette rubrique est ventilée ainsi :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Personnel, rémunérations dues	179 726	157 269	22 457
- Etat, impôts et taxes	718 222	596 410	121 812

- CNRPS	1 278 948	1 950 573	-671 624
- Diverses charges à payer	1 593 534	1 274 106	319 428
- Autres créditeurs divers	20 629	8 249	12 380
- Produits constatés d'avance	0	100 832	-100 832
- Compte d'attente	32 943	32 443	500
Total	3 824 002	4 119 881	-295 879

NOTE 12: AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 010 179 dinars, contre 6 379 340 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 369 161 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Emprunt ATB *	3 000 000	3 000 000	0
- Emprunt UBCI *	2 000 000	2 000 000	0
- Emprunt UBCI **	1 000 000	1 000 000	0
- Emprunt BNA	0	375 449	-375 449
- intérêts courus	10 179	3 891	6 288
Total	6 010 179	6 379 340	-369 161

* Il s'agit de crédits à court terme contracté pour financer les stocks de sécurité de 3 mois exigé par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N °78 du 29 août 2008. Le montant principal de ce crédit a été révisé en 2011 de 6.000.000 dinars à 5.000.000 dinars conformément aux recommandations de la banque centrale de Tunisie.

** Crédit de 4 000 000 dinars contracté auprès de l'UBCI, (le montant de 1 000 000 dinars représente le remboursement des échéances relatives à l'année 2017)

NOTE 13: DECOUVERTS BANCAIRES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 2 178 330 dinars, contre 2 312 676 dinars au 31 décembre 2015 soit une diminution de 134 345.

La ventilation de cette rubrique est détaillée comme suit:

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- U.B.C.I	341 063	309 824	31 239
- B.H	482 880	0	482 880
- U.I.B	265 342	362 295	-96 954
- B.T	0	166	-166
- B.N.A	4 932	0	4 932
- A.T.B	695 098	880 631	-185 533
- B.I.A.T	2 090	240 143	-238 053
- S.T.B	386 925	519 433	-132 508
- CCP	0	183	-183
Total	2 178 330	2 312 676	-134 345

NOTE 14: PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 42 653 916 dinars, contre 44 837 263 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 2 183 348 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Ventes publiques	15 850 751	16 733 883	-883 132
- Ventes hôpitaux	24 013 030	22 308 151	1 704 879
- Ventes export	1 046 444	3 240 693	-2 194 249
- Ventes animaux	70 819	47 155	23 664
- Produits Pierre Fabre & Pfizer	1 802 633	2 504 622	-701 990
- Avoir à Etablir Gluconate de calcium	-135 021	0	-135 021
- Intérêts sur recouvrement clients	5 261	2 759	2 502
Total	42 653 916	44 837 263	-2 183 348

NOTE 15: VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS FINIS ET SEMIS FINIS

La variation des stocks semi-finis et finis enregistrée au 31 décembre 2016 est -1 634 199 dinars, contre - 60 775 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 1 573 423 dinars.

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Variation des stocks des produits semi-finis	-2 280 398	650 301	-2 930 699
- Variation des stocks des produits finis	646 199	-711 077	1 357 275
Total	-1 634 199	-60 775	-1 573 423

NOTE 16: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement s'élèvent au 31 décembre 2016 à 21 390 022 dinars, contre 20 693 438 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 696 584 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Achats matières premières	13 057 216	11 795 628	1 261 588
- Achats matières consommables	733 665	622 843	110 821
- Variation stocks matières	110 629	2 403 752	-2 293 123
- Achats d'ACE	5 340 165	3 756 542	1 583 624
- Achats autres fournitures	2 148 347	2 114 672	33 675
Total	21 390 022	20 693 438	696 584

NOTE 17: CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à 19 005 982 dinars, contre 19 109 371 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 103 389 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Salaires de base	14 711 975	14 910 485	-198 510
- Heures supplémentaires	627 457	658 111	-30 654
- Dons de décès	13 152	14 278	-1 126
- Dons de Aid Idha	60 900	65 700	-4 800
- Dons de retraite	362 324	229 918	132 407
- Charges connexes aux salaires	49 961	51 658	-1 698
- Charges sociales légales	3 040 975	2 931 312	109 663
- Dotation / indemnité de départ à la retraite	64 519	177 595	-113 076
- Autres charges de personnel	74 719	70 313	4 405
Total	19 005 982	19 109 371	-103 389

NOTE 18: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 687 667 dinars, contre 3 412 575 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 724 908 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Dotation aux amortissements	2 308 366	2 582 972	-274 606
Total des amortissements (1)	2 308 366	2 582 972	-274 606
- Provisions / prêts fonds social	0	155 925	-155 925
- Provision pour dépréciation des stocks (18.1)	115 380	119 950	-4 570
- Provision pour dépréciation des clients	220 886	38 495	182 391
- Provisions titres SAIPH	0	426 160	-426 160
- Provision Dép des autres actifs	43 035	89 074	-46 039
- Total des provisions (2)	379 300	829 603	-450 303
Total (1+2)	2 687 667	3 412 575	-724 908

Note 18.1: La dotation de l'exercice 2016 se détaille comme suit:

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Dotation complémentaire	Reprise
Matières premières	400 494	147 342	253 152	
ACE	175 710	68 060	107 650	
Produits finis	52 081	9 580	42 501	
Produits semi finis	0	186 460		186 460
Pièces de rechange	35 687	137 150		101 463
TOTAUX	663 972	548 592	403 303	287 923
IMPACT GLOBAL			115 380	

NOTE 19: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 140 627 dinars, contre 3 262 850 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 122 223 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Loyers et charges locatives	0	19 009	-19 009
- Entretien et réparation	222 106	198 533	23 573
- Travaux et façons exécutés par tiers	1 045 463	805 604	239 859
- Etudes et recherches de fonctionnement	51 548	67 219	-15 671
- Primes d'assurance	334 600	382 700	-48 100
- Autres charges liées à des modif comptables	229	989	-760
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	90 061	129 123	-39 062
- Publicités, publications et relations publiques	522 564	615 954	-93 390
- Transports de biens et de personnel	271 006	259 423	11 583
- Déplacements, mission et réception	21 801	21 044	757
- Formation du personnel	5 913	127 226	-121 313
- Frais postaux et de communication	70 213	96 144	-25 931
- Services bancaires et assimilés	74 475	85 477	-11 001
- Impôts et taxes	309 192	318 347	-9 155
- Droit d'enregistrement et de timbres	80 493	60 504	19 989
- Taxes sur véhicules	8 915	11 846	-2 931
- Autres	32 047	63 707	-31 660
Total	3 140 627	3 262 850	-122 223

NOTE 20: CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 359 273 dinars, contre 1 455 066 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 904 207 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Charges d'intérêts	741 748	960 668	-218 921
- Pertes de change (voir 20.1)	1 731 988	601 517	1 130 471
- Gains de change	-143 811	-141 566	-2 246
- Autres	29 349	34 447	-5 097
Total	2 359 273	1 455 066	904 207

NOTE 20.1: Pertes de change

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Pertes de change réalisées	739 042	313 276	425 767
- Pertes de change actualisation 31-12	509 748	288 241	221 507
- Pertes de change rattachées à des événements postérieurs.	483 197	0	483 197
Total	1 731 988	601 517	1 130 471

NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16 876 dinars contre 90 141 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 73 265 dinars.

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Dividendes reçus	0	90 000	-90 000
- Intérêts de comptes courants	2 340	141	2 199
- Intérêts Prêts personnels	14 535	0	14 535
Total	16 876	90 141	-73 265

NOTE 22: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 112 192 dinars, contre 82 154 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 30 039 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
Subventions rapportées au résultat de l'exercice	8 308	8 308	0
Plus value / cession d'immobilisations	8 000	50 920	-42 920
Ristourne TFP 2015	93 579	0	93 579
Autres gains	2 305	22 926	-20 620
Total	112 192	82 154	30 039

NOTE 23: REPRISES SUR PROVISIONS

Les reprises sur provisions totalisent au 31.12.2016 618 808 dinars contre 412 063 dinars au 31.12.2015 soit une augmentation de 206 745 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
Reprise - provisions / autres actifs	271 764	379 281	-107 517
Reprise - provisions / litiges	0	32 782	-32 782
Reprise - provision / Immob Finan	347 044	0	347 044
Total	618 808	412 063	206 745

NOTE 24: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 130 339 dinars, contre 303 078 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 172 738 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-16	31-déc-15	Variation
- Redevances	2 856	28 915	-26 059
- Jetons de présence	21 429	20 400	1 029
- Pénalités de retard	65 955	8 964	56 990
- Pertes sur éléments non récurrents	5 100	38 798	-33 698
- Dons	35 000	206 000	-171 000
Total	130 339	303 078	-172 738

NOTE 25: IMPOTS SUR LES SOCIETES**1/ DETERMINATION DE L'IS DU AU 31.12.2016**

A- Résultat comptable avant IS	-3 677 919,773
---------------------------------------	-----------------------

B- REINTEGRATIONS	1 602 648,959
--------------------------	----------------------

Transactions, amendes, confiscations et pénalités	65 954,729
---	------------

Dons & subventions excédentaires (Plafond : 2 pour mille du chiffre d'affaires brut):

- **Montant comptabilisé soumis à la limite de déduction : 35 000**
- **Limite: $45\,482\,535,610 \times 0.2\% = 90\,965,071 > 35\,000$**
- **Montant à réintégrer = 0,000**

0,000

Réceptions, cadeaux, frais de restauration et de spectacle excédentaires à 1% du chiffre d'affaires brut

- **Montant accordé comptabilisé : 14 894,043**
- **Limite: $45\,482\,535,610 \times 1\% = 454\,482,535$**
- **Plafond : 20.000**
- **Montant à réintégrer = 0.000**

0,000

Taxe sur les voyages	300,000
----------------------	---------

Retenues à la source supportées par l'entreprise au lieu et place des personnes non résidentes ni établies en Tunisie au titre des redevances.	0,000
--	-------

Provisions pour dépréciation des clients	220 885,922
--	-------------

Provisions pour dépréciation des stocks	115 379,672
---	-------------

Provisions pour risques & charges	483 197,226
-----------------------------------	-------------

Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers	0,000
---	-------

Provisions pour dépréciation actifs courants	43 722,620
--	------------

Provisions pour dépréciation des éléments financiers	0,000
--	-------

Provisions pour départ à la retraite	0,000
--------------------------------------	-------

Pertes de change latente 2016	539 303,001
-------------------------------	-------------

Reprise gain de change latent 2015	82 192,956
------------------------------------	------------

Ventes déchets affectées aux fond social	30 055,060
--	------------

Jetons de présence	21 428,573
--------------------	------------

Charges liées à une Modification comptable (Charges antérieures)	229,200
--	---------

C- DEDUCTIONS **973 465,783**

Dividendes des actions régulièrement distribués par les sociétés tunisiennes.	0,000
Plus-value sur les actions de sociétés cotées en bourse ou d'introduction en bourse	0,000
Gains de change latent 2016	59 439,440
Reprise perte de change latent 2015	295 218,596
Reprise sur provisions stocks	0,000
Reprise sur provisions clients	0,000
Reprise sur provisions / litige	0,000
Reprise sur provisions / dépréciation des actifs	618 807,747

D- BENEFICE FISCAL AVANT IMPUTAION DES PROVISIONS(A+B-C) **-3 048 736,597**

(-) Provisions déductibles 0,000

BENEFICE FISCAL APRES IMPUTAION DES PROVISIONS **-3 048 736,597**

IS DU = MAX[a;b;c] **89 918,627**

a. 25% BENEFICE FISCAL: **N/A**

b. Min impôt: 0.2% CA BRUT LOCAL + 0.1% CA EXPORT =
(44 436 091,617x 0.2%) + (1 046 443,993 x 0.1%) **89 918,627**

c. Seuil minimum d'impôt: **500,000**

2/ LIQUIDATION DE L'IS

(+) Report Impôts sur les société exercice 2015	643 740,311
(+) Acomptes provisionnels payés au cours de 2016	0,000
(+) Retenues à la source opérées par des tiers 2016	770 172,460
(+) Avance 10% sur les produits importés	0,000
(-) Impôts sur les société exercice 2016 dû	89 918,627
= REPORT D'IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2016	1 323 994,144

Contribution Conjoncturelle 2016

1 500,000

**RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T »
Fondouk-Choucha 2013- Ben Arous

Tunis le, 30 Juin 2017

OBJET :

Rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31.12.2016

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société des industries pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat, et le l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 50 119 389 DT et un résultat déficitaire de 3 769 338 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Nos travaux d'audit ont permis de relever les éléments suivants :

Immobilisations corporelles :

L'actif de la SIPHAT fait apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur brute de 62 121 262 *DT*, elles ont été amorties à hauteur de 51 715 677 *DT*.

Le tableau suivant indique une répartition au 31.12.2016 des immobilisations corporelles entre les biens immeubles et les biens meubles :

Eléments	Valeur brute	Amortissements cumulés	VCN
IMMEUBLES	22 527 879	17 582 062	4 945 817
MEUBLES	39 593 383	34 133 615	5 459 767
TOTAUX	62 121 262	51 715 677	10 405 584

Ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique et par conséquent d'un rapprochement avec l'inventaire comptable et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Cette situation nous empêche de nous prononcer sur l'existence et l'exhaustivité de leurs valeurs.

IV- OPINION AVEC RESERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société des Industries Pharmaceutique de Tunisie au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Système Comptable des Entreprises de la Tunisie.

V- Vérifications et informations spécifiques

V.1- En application des dispositions de l'article 266 alinéa 1^{er} du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de notre part d'observations particulières.

V.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur et nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

V.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons constaté des insuffisances inhérentes aux immobilisations corporelles notamment à l'inventaire physique. Ces insuffisances ont engendré la réserve décrite au paragraphe III.

En dehors de ces insuffisances nous n'avons pas relevé sur la base de nos travaux d'autres éléments susceptibles d'impacter notre opinion.

P/CEGAUDIT

HAMMI LOTFI

RAPPORT SPECIAL SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHAT »
Fondouk-Choucha 2013- Ben Arous

Tunis le, 30 Juin 2017

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées visées par ce texte.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celle obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

I- Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

1- Prestations réciproques avec les sociétés PIERRE FABRE, PFIZER et SAIPH

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016 :

	Prestations effectuées par la SIPHAT (a)	Prestations effectuées pour la SIPHAT (b)
PIERRE FABRE	1 474 079	-
PFIZER	519 371	346 133
SAIPH	-	372 732
TOTAL	1 993 450	718 865

Les détails de ces opérations pour l'exercice 2016 se présentent comme suit :

a- prestations effectuées par la SIPHAT pour le compte de :

PFIZER :

- contrat de location des locaux de fabrication et de stockage conclu le 04/05/1999 ;
- contrat de prestation de services (Electricité, eau de ville, Eau chaude, Eau bi-distillée, Vapeur, Air comprimé et prévention incendie) conclu le 17/07/2002 ;
- contrat de sous-traitance de contrôle de matières premières et des produit finis conclu le 01/07/1999 ;
- contrat de façonnage « Feldène suppositoires » conclu le 03/11/1999 ;
- contrat de licence et fourniture « Proctolog suppositoires ».

PIERRE FABRE :

- contrat de location des locaux de production conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de prestation de service de contrôle des matières premières et des produit fins conclu le 26 /10/2009
- contrat de fournitures des utilités et des services conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de façonnage conclu le 01 /08/2009

b- Prestations effectuées pour la SIPHAT :

SAIPH :

- contrat de sous-traitance de production des « Ampoules injectables»

PFIZER :

- contrat de façonnage en sous-traitance du produit « Fomidial comprimés ».

2- Autres opérations

- a- les comptes de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie enregistrent un compte courant actionnaires non rémunéré au nom de la Pharmacie centrale pour 6 millions de dinars.
Ce compte provient de l'opération de réduction de capital opérée lors de l'introduction de la société en bourse en 2001.
- b- le chiffre d'affaire réalisé avec la Pharmacie centrale pour l'exercice 2016 s'élève à 24 703 249 DT.
- c- L'emprunt BNA et UBCI se présente comme suit

Déblocage	BANQUE	Date déblocage	Montant (Dinars)	Solde long terme 31/12/2015	Reclassement	Solde court terme 31/12/2016	Solde long terme 31/12/2016
1	BNA	01/06/2009	665 670	0	0	0	0
2	BNA	01/07/2009	1 620 000	0	0	0	0
3	BNA	01/09/2009	439 330	0	0	0	0
1	UBCI	13/03/2014	4 000 000	2 250 000	1 000 000	1 000 000	1 250 000
TOTAUX			6 725 000	2 250 000	1 284 449	1 375 449	2 250 000

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Rémunération et avantages du Président Directeur Général

La rémunération des deux Présidents Directeurs Généraux de la société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie durant l'exercice 2016 a été fixée par l'arrêté du premier ministre du 16 octobre 2015 pour le premier et du 13 Janvier 2017 pour le deuxième comme suit :

Premier PDG	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Deuxième PDG
Du 01/01/2016 au 31/03/2016	POSTE VACANT	Du 01/07/2016 au 31/12/2016
Arrêté du 16 octobre 2015		Arrêté du 13 Janvier 2017

- Suivant l'arrêté du 16 octobre 2015 les éléments du salaire du PDG se présentent comme suit :
 - salaire de base pour 900 dinars,
 - une indemnité de logement pour 200 dinars,
 - une indemnité de gestion pour 350 dinars,
 - une indemnité de représentation pour 795 dinars,

- une indemnité provisoire pour remboursement des frais relatifs à la responsabilité pour 705 dinars,
- indemnité familiale en cas de nécessité.

Par ailleurs le Président Directeur Général, bénéficie d'une indemnité de téléphone et d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société, des dépenses de circulation et des frais d'entretien et de réparation.

- Suivant l'arrêté du 13 janvier 2017 les éléments du salaire du PDG se présentent comme suit :
 - salaire de base pour 900 dinars,
 - une indemnité de logement pour 200 dinars,
 - une indemnité de responsabilité de 2 410 dinars.

Le Président Directeur Général, bénéficie d'une indemnité de téléphone de 120 dinars trimestriel et d'une voiture de fonction avec 500 litre mensuelle de carburant.

Les obligations et engagements de la société envers les deux PDG, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en dinars) :

Désignation	Premier PDG		Deuxième PDG	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Salaires	10 584	-	14 862	6 862
Indemnité de voiture	275	-	550	550
Frais d'essence	2 255	-	4 950	4 950
Frais téléphonique	160	-	240	-
Total	13 274	0	20 802	12 362

- Rémunération durant la vacance du poste de PDG :

Deux administrateurs se sont succédés lors de la vacance du poste durant le 2iem trimestre 2016. Le conseil d'administration leur a alloué le montant respectivement de 3 000 et 1 500 dinars.

2- Rémunérations des administrateurs :

Les jetons de présence décaissés pour rémunération des administrateurs de la Société des industries Pharmaceutiques de Tunisie, sont enregistrés dans les charges de l'exercice pour un montant de 21 429 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autre conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

P/ CEGAUDIT

HAMMI LOTFI